

Maisons d'Accompagnement Parents Enfants (MAPE)



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

7

MAISONS D'ACCOMPAGNEMENT PARENTS ENFANTS
Foyers Maternels Le Bief & Clairefontaine
« MAPE »

CONTACT :

ACCES :

<p>Maisons d'Accompagnement Parents Enfants <i>Foyer maternel Clairefontaine et administration</i> 23 rue Boris Vildé, 92260 Fontenay-aux-Roses Tél : 01 46 01 54 70 Fax : 01 46 01 54 81 E.mail : mape@avvej.asso.fr</p> <p><i>Foyer maternel Le Bief</i> 4 rue du Moulin, 92160 ANTONY Téléphone : 01 46 68 81 48 Fax : 01 46 66 83 40 E.mail : mape.lebief@avvej.asso.fr</p>	<p>RER B - Direction Robinson. Arrêt Fontenay-aux-Roses. Bus : 194. Direction Chatenay-Malabry. Arrêt Jean Jaurès-Carnot</p> <p>Autobus : ligne 197 - Paris : Porte d'Orléans. Arrêt Mounié R.E.R. B4 -Direction St-Rémy-lès-Chevreuse – Gare d'Antony</p>
--	--

ACCUEIL :

de 55 femmes mineures ou majeures, enceintes, ou mères avec un ou deux enfants de moins de 3 ans, à Antony, Colombes et Fontenay-aux-Roses.

Accueil collectif de 17 familles

- **Service Internat Mère Enfant (SIME)** à Antony, Foyer maternel Le Bief. 8 mères mineures ou jeunes adultes avec un enfant.
- **Foyer Maternel Educatif (FME)** à Fontenay-aux-Roses, Foyer maternel Clairefontaine. 9 mères mineures ou jeunes adultes avec un ou deux enfants.

Accueil individualisé en appartements de 38 familles

- **Service Appartement Mère Enfant (SAME)** à Antony, Foyer maternel Le Bief. 15 jeunes femmes avec un ou deux enfants.
- **Service d'Accompagnement Individualisé (SAI)** à Fontenay-aux-Roses (11 places) et Colombes (12 places), Foyer maternel Clairefontaine. 23 jeunes avec un ou deux enfants.

Accueil des enfants en journée

- **Espace Petite enfance (EPE)** à Antony pour 12 enfants accueillis avec leur mère au foyer maternel Le Bief.
- **Espace Multi-Accueil (EMA)** à Fontenay-aux-Roses pour 15 enfants accueillis avec leur mère au foyer maternel Clairefontaine et halte-garderie pour 5 enfants extérieurs à l'établissement.
- **Assistants maternelles agréées** à Antony, Fontenay-aux-Roses et Colombes.

MISSION :

Les MAPE mettent en œuvre des missions d'éducation, de protection, de prévention, de soutien à la fonction parentale et d'insertion.

- Education
 - des enfants, des mineurs, des jeunes adultes dans les lieux d'accueil collectifs ou individualisés,
 - des enfants dans les crèches collectives ou par les assistantes maternelles.
- Protection
 - physique et morale des enfants, notamment en veillant à garantir le maternage nécessaire au tout-petit,
 - physique et morale des adolescentes et femmes accueillies.
- Prévention
 - des conséquences d'une possible altération du lien mère-enfant, par le soutien aux femmes isolées, par l'accompagnement de la femme qui vient d'accoucher.
 - par le soutien à la fonction parentale (maternelle, paternelle), aux liens intrafamiliaux et avec le compagnon.
- Insertion
 - socioculturelle (intégration des codes sociaux), socioprofessionnelle (soutien du projet professionnel et scolaire) et préparation du départ vers un logement.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance
Protection Maternelle et Infantile

STRUCTURE :

Directeur : **Thierry SIMON**

Directrice adjointe : **Hamida BENKHELFALLAH**

Chefs de service éducatif:

SIME et EPE : **Dominique BOUFFLERD** (Mme)

SAI : **Stéphanie ORINEL**

FME : **Jean-Guillaume POUBEAU**

Responsable de l'Espace Multi-Accueil : **Valérie BERTRAND**

Services éducatifs et insertion : éducateur(trice)s spécialisé(e)s, assistante sociale.

Petite enfance : éducateur(trice)s de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agent d'accompagnement petite enfance, assistantes maternelles.

Service médical et suivi psychologique : médecins (référénts des crèches), infirmières, psychologues. Convention avec PPUMMA, Unité de Psychiatrie Périnatale d'Urgence Mobile en Maternité de l'hôpital ERASME.

Service administratif : secrétaires de direction, secrétaires, économes, adjointes d'économat.

Services généraux : maîtresses de maison, surveillant(e)s de nuit, agents de service intérieur, hommes d'entretien.

Effectif : **84**

35 910 journées de vie

Thierry SIMON, Directeur

1 Quand le bâtiment va...

2017 a été une année d'introspection aux MAPE, d'interrogation sur le foyer maternel en tant que réponse à la prévention précoce. Alors que cette politique est mise en avant dans le discours des pouvoirs publics, d'années en années, les demandes d'admission diminuent, du moins lorsqu'elles concernent les familles dont la mère est majeure.

Que les foyers maternels aient des questions à se poser sur la pertinence de leur réponse est évident, que le modèle doit évoluer bien sûr. On y travaille.

Il y a fort à craindre que ce ne soit pas l'origine de la moindre orientation de familles vers ce type de prise en charge qui n'est pas aussi inadapté que certains le prétendent.

Qu'en disent les principales intéressées ? Ces femmes souvent très jeunes, adolescentes, accueillies enceintes, analysent leur propre parcours avec recul au moment de leur départ, ce qui s'y fait pour leurs bébés et leurs enfants dont la vie n'aurait pas démarré aussi favorablement s'ils n'avaient vécu ici leurs premiers jours, leurs premiers mois, un peu plus.

On fera l'hypothèse que l'affichage politique vertueux n'est que le paravent avouable de la volonté collective d'en finir avec cette prise en charge onéreuse de familles, en bradant une solution d'hébergement qui fera bien l'affaire, en appliquant à la souffrance sociale l'axiome économique bien connu : quand le bâtiment va, tout va...

Mais justement tout ne va pas, et un toit pour nécessaire qu'il soit ne suffit pas. Le dispositif commun brandi comme un mantra d'égalité relève de l'incantation, puisque chacun sait que l'accès au marché du soin, du social, de l'éducatif, même dans le secteur public, suppose des ressources qui ne sont pas que financières, passe par une socialisation qui n'est pas innée. Les jeunes parents que nous accueillons, parce que leur souffrance est ce qu'ils ont d'abord à transmettre à leurs enfants, ont des besoins de réparation, d'aide spécifique au-delà des besoins élémentaires : de protection, de prévention, de soins, de soutien quotidien, d'environnement éducatif, de bienveillance ordinaire mais constante, par conséquent d'une discrimination inégalitaire qui a un coût, parce que cette tâche ne pourra être menée qu'avec des professionnels formés et payés pour leurs compétences, dans une organisation pérenne, sécurisée et contrôlée. C'est aussi simple que cela : un choix politique clair pour les enfants.

Et on s'est aperçu qu'en réduisant les moyens du repérage on repérait moins : ne plus regarder pour ne plus voir est une méthode promise à un bel avenir, et tant pis si on ferme les yeux sur un continent invisible de bébés et d'enfants vivant dans des hôtels ou changeant de résidence tous les 15 jours (de résidence !). Dans le documentaire « Un jour ça ira »¹ sur la vie dans un foyer de migrants, film optimiste à bien des égards et sans pathos excessif, un adolescent intitule le texte qu'il a écrit et lit devant sa mère : « Je suis un serial déménageur »... mais il ne pourra aller jusqu'au bout de sa lecture.

Nous travaillons depuis plusieurs années à adapter les MAPE à cette réalité qui s'impose et répondons avec beaucoup d'enthousiasme à la proposition d'ouverture de places en accueil parental en 2018 dans les Hauts-de-Seine, d'autant que cette

¹ « Un jour ça ira », de Stan Zambeaux et Edouard Zambeaux. 2018

orientation était contenue dans le projet d'établissement conçu en 2014 comme une évolution inéluctable. D'autres pistes sont envisagées, d'autres projets à l'étude.

Mais pendant l'introspection le travail quotidien continuait avec toute l'humilité nécessaire et sans trêve : en 2017 nous avons accueilli en moyenne 49 familles, autant de jeunes femmes et un peu plus d'enfants pour 17 955 journées de présence, soit 35 910 journées puisqu'il y a deux voire trois personnes par famille. 31 familles ont intégré les MAPE en cours d'année, 34 les ont quittés, 47 étaient présentes le 31 décembre. La durée moyenne de l'accueil est de 16 mois.

35 910 journées de vie qui auront compté pour ces jeunes femmes et pour ces enfants et pas seulement pour leur prix. Notre travail est essentiel et indispensable, qu'il faille rendre des comptes est la moindre des choses, qu'il faille s'excuser de le faire n'est pas bon signe. Ce qui suit s'adapte à l'époque : « *Misère de ce siècle. Il n'y a pas si longtemps, c'étaient les mauvaises actions qui demandaient à être justifiées, aujourd'hui ce sont les bonnes.* » Albert Camus. Carnets [1945-1948].

2 Le projet, toujours recommencé

Evolution de la procédure d'admission

Le sens de cette nouvelle procédure n'a pas changé : favoriser un cheminement de la jeune femme vers l'établissement. Cela suppose d'inscrire la procédure dans une durée, variable et adaptée à une situation spécifique. Mais nous avons réorganisé notre procédure d'admission pour trois nécessités :

- meilleure réactivité lorsque nous recevons un dossier d'admission,
- instauration de modalités souples pouvant mieux s'adapter aux situations très diverses des familles,
- la capacité de chacune des mères à surmonter le stress inhérent à la démarche.

Les parcours institutionnels : du collectif vers l'accompagnement individualisé

Six familles accueillies dans l'un des collectifs ont poursuivi leur parcours aux MAPE selon d'autres modalités en intégrant un appartement avec leur enfant. : Après une période de 12 à 18 mois dans un collectif, trois jeunes femmes arrivées mineures étaient désireuses et en mesure de vivre avec leur enfant dans un appartement et ont quitté la collectivité pour expérimenter un mode de vie plus autonome.

Les trois autres sont des jeunes femmes majeures pour lesquelles l'accueil en appartement était prévu dès l'admission, mais qui arrivées enceintes ou juste après la naissance de l'enfant ont eu besoin d'un soutien de grande proximité pendant les premières semaines de vie de leur bébé.

« Vous êtes père, votre enfant est accueilli en foyer maternel... »

Le projet d'établissement 2015-2020 consacre cinq pages aux pères des enfants accueillis aux MAPE avec leur mère, témoignant d'une orientation volontariste pour :

- traiter la question de la fonction paternelle qu'elle que soit la place réelle du père,
- favoriser l'accès du père à la vie quotidienne de l'enfant
- faire évoluer la représentation des fonctions telles qu'elles peuvent être véhiculées par les professionnels.
- Un document dédié était annoncé.

En juin 2017, nous avons finalisé un dépliant quatre volets intitulé « Vous êtes père, votre enfant est accueilli en foyer maternel », communiqué aux pères par toutes

voies possibles, et aussi à la mère pour l'informer du dialogue que nous souhaitons instaurer avec lui en fonction des situations.

La réalisation de ce document n'est pas anecdotique dans une institution historiquement très « maternelle » ; il matérialise sa capacité à positionner les deux parents dans des fonctions plus équilibrées auprès de l'enfant, il contribue à légitimer le mot Parents que l'établissement revendique dans son nom et introduit les évolutions futures vers l'accueil parental.

Du côté des mères, une première évaluation a permis de constater que ce support permettait aux professionnels d'échanger avec la jeune femme à qui il était demandé de remettre le document au père de l'enfant, alors qu'elle exprimait ses appréhensions à communiquer une information sur les droits paternels, ou au contraire, son sentiment rassurant de pouvoir donner un cadre, à la fois une invitation et ses limites.

Du côté des pères, le document est bien reçu. Donné par le chef de service lors d'une rencontre qui suit l'admission de son enfant, le dépliant permet au jeune homme de relire ce qui a pu lui être dit, et que parfois dans le contexte émotionnel de l'entretien, il n'a pas complètement perçu ou retenu. Certains ont exprimé spontanément des réactions positives « C'est cool d'avoir pensé au père... » Et lors d'une audience, au juge pour enfants qui demandait à un père s'il pouvait rendre visite à son enfant au foyer maternel, la réponse a été sans ambiguïté : « oui, ils m'ont donné le livret des pères »...

Régulièrement, nous avons affaire avec des pères d'origine subsaharienne qui sont plutôt anglophones. Une traduction en langue anglaise a été éditée.

Convention PPUMMA 2018-2020

La convention avec PPUMMA, Unité Mobile d'Urgence de Psychiatrie Périnatale en Maternité, de l'hôpital Erasme, avait été signée en 2014 pour trois ans. Après évaluation, elle a été renouvelée pour trois nouvelles années.

Le travail effectué par l'équipe de PPUMMA en lien avec les équipes éducatives des MAPE est essentiel dans le dispositif de détection d'éventuels troubles des bébés, de soins et d'orientation.

3 Organisation du travail et participation des familles

Le projet d'établissement prévoit des modes d'organisation permettant des prises de décision participatives avec les professionnels, et simultanément des expérimentations pour intégrer selon des modalités supplémentaires les personnes accueillies dans le fonctionnement de l'établissement. Nous voulons faire le lien entre ces deux objectifs qui supposent que les instances de décision ou d'animation nouvelles s'inscrivent dans la cohérence du projet d'établissement et de sa mise en œuvre évaluée et maîtrisée.

La démarche ne doit pas non plus court-circuiter l'action des instances légales de représentation des personnels, comité d'entreprise, CHSCT, délégués du personnel, dont la vitalité est nécessaire à l'organisation dans son ensemble, à la création de conditions de travail satisfaisantes, à la prévention des risques psychosociaux et par voie de conséquence, qui est le socle de l'accueil bienveillant des enfants et des familles.

L'établissement a été partiellement reconstruit il y a 6 ans, dont la moitié des sites d'accueil ont été rouverts avec l'embauche de 30 nouveaux professionnels. Puis, il a été constitué en entité unique à la suite de la fusion en 2015 de deux foyers maternels. Il a surmonté quelques maladies infantiles pour apparaître suffisamment structuré, capable d'expérimenter plus de participation et d'initiatives laissées aux professionnels. Il ressort un mode d'organisation plus horizontal, et simultanément, plus d'instances de participation des familles.

La participation des usagers à l'élaboration de leur projet personnel est réalisée par un accompagnement séquencé à partir du contrat de séjour et de ses avenants, mais la démarche est perfectible, des pistes sont envisagées.

Au-delà des actions mises en œuvre comme le CVS et autres instances de paroles, il faut accentuer cette participation au fonctionnement de leur lieu de vie pour favoriser l'émergence d'une conscience de la dimension collective de la situation de chacun ou chacune, par des apprentissages à la citoyenneté, à la prise de responsabilité et de parole y compris artistique, à la solidarité, à l'engagement altruiste.

Différentes expériences ont été initiées ou poursuivies en 2017 :

- La mise en place de la CDD, Commission Développement Durable, constituée de professionnels volontaires, sans cadre hiérarchique positionné en tant que tel, et ayant un pouvoir de proposition puis de mise en œuvre d'orientations validées ;
- L'installation du GAC, Groupe d'Action Culturelle, qui vise à développer la dimension culturelle dans l'accompagnement des familles et dans l'éducation des petits enfants, à coordonner des projets culturels dans les MAPE et à initier des projets.

Dans ces deux instances annoncées dans le projet d'établissement, peuvent participer des personnes accueillies pour contribuer ponctuellement aux réflexions et faire des propositions (économiser l'énergie dans les appartements...) ou promouvoir des initiatives personnelles (exposition de travaux...)

- Des missions confiées à des professionnels désireux de prendre des responsabilités pour une action ou une production (finalisation par une EJE du travail institutionnel sur le document « Votre enfant est accueilli en foyer maternel... »),
- Le positionnement de professionnels des MAPE en personne ressource : présentation devant des professionnels par un éducateur spécialisé d'un mémoire sur le thème du « Placement à domicile », rédigé pour l'obtention d'un Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale.
- Le comité de pilotage sur le projet d'accueil parental s'est réuni à partir du mois d'août 2017, constitué de l'équipe éducative du service prévu pour animer cette activité ainsi que des professionnels « transversaux » susceptibles d'y intervenir. Il n'est pas une instance formelle mais bien une instance où se construit le projet d'accueil parental.
- Ce travail effectué et cette perspective d'ouverture de places en accueil parental a permis de poursuivre la réflexion pour améliorer les modalités de participation des familles à leur projet et au fonctionnement de l'établissement :
 - Possibilité pour la famille de demander l'organisation d'une réunion pour réfléchir sur son projet personnel ou discuter des modalités de leur accompagnement,
 - Participation systématique à une synthèse avec les différents professionnels intervenant autour de leur situation.

Organisation du travail et vie sociale

La vie sociale a été intense en 2017, marquée notamment par des élections partielles au comité d'entreprise et dans le cadre du CHSCT par un travail régulier avec le médecin du travail et un ergonome pour améliorer les conditions de travail dans les crèches et le portage entre deux bâtiments de certaines charges, repas et linge.

Alors que nous avons déploré deux accidents de travail d'ordre musculo-squelettique, les propositions de l'ergonome ont permis d'agir sur le mobilier, les assises, les hauteurs d'étagères. De plus, quelques procédures ont été mise en places afin de réduire les risques de contractures et autres elongations, car les métiers de la petite enfance requièrent des aptitudes physiques optimales : flexions fréquentes, portage des enfants, réflexes, etc...

Nous avons réorganisé le travail des surveillants de nuit pour mieux les insérer dans la réflexion des équipes éducatives avec leur participation à 4 réunions cliniques par an. Un temps de transmission a été déterminé le matin et le soir pour permettre les échanges entre eux et avec les cadres (2 réunions annuelles). L'objectif est de mieux garantir leur sécurité alors qu'ils sont des travailleurs isolés par la mise à disposition de détecteurs de perte de verticalité.

Le travail des cadres a lui aussi évolué avec l'organisation des astreintes sur l'ensemble des MAPE et non plus sur chaque site. Elle a justifié la création d'une Réunion de Coordination des Accompagnements qui permet aussi de contrôler la cohérence des pratiques dans les différents services.

Aboutissement important d'un travail de concertation et d'expérimentation, un accord d'entreprise a été signé par la direction de l'établissement et les représentants du personnel sur l'organisation du travail des éducateurs des équipes d'internat. Cet accord tient compte de l'irrégularité du rythme de travail pour planifier des horaires plus réguliers avec des cycles de 12 semaines, améliorant les conditions de travail de ces professionnels. En parallèle, cet accord tient compte de la nécessité de mieux répondre aux besoins des familles accueillies en s'adaptant aux différents moments institutionnels.

Formation des professionnels

- Participation au séminaire AVVEJ : 15 professionnels
- Journées pédagogiques dans les deux crèches : pour la première fois, elles ont été exceptionnellement fermées au public pour que l'équipe soit au complet, responsable et psychologue compris.
- Une journée sur le droit des étrangers, une demi-journée sur le droit de la famille
- Ecriture professionnelle : poursuite du travail engagé depuis 5 ans avec une intervention de deux heures tous les deux mois d'un intervenant.

Apprentis et stagiaires

- Recrutement d'une apprentie auxiliaire de puériculture, une professionnelle est en cours de formation pour devenir maître d'apprentissage
- Stages : 4 stages d'auxiliaire de puériculture d'une durée d'un mois, 4 stages longs dont trois d'EJE et un d'éducateur spécialisé ont été initiés en 2017. Un stage d'Assistante sociale, un autre d'EJE s'est poursuivi et fini au premier semestre.

4 Stéréotypes parentaux et institutions féminisées

L'année 2017 a été marquée par l'émergence d'une parole moins fataliste sur les rapports de domination homme/femme. Dans plusieurs pays, plutôt occidentaux et avec des écarts importants entre eux, certains comportements de violences et d'abus de pouvoir pourront moins compter sur l'indulgence sociétale pour s'exercer. Les inégalités dénoncées depuis de longue date et qui n'étaient pas acceptables sont en voie d'être inacceptées dans l'espace public et le monde du travail. Dans la sphère privée où l'éducation des enfants et le travail domestique reposent plus sur les femmes que sur les hommes, avec comme conséquences

- un déséquilibre pour les filles ou les garçons,
- une éducation à partir de modèles qui ne demandent qu'à être reproduits,
- pour les femmes, un surpoids de charge chronophage et mentale sur leurs carrières et des revenus cumulés inférieurs à ceux des hommes.

Le code de l'action sociale et des familles avec les lois de 2007 puis 2016 est un reflet de ce mouvement de fond inexorable, le centre maternel a évolué de lois en

lois pour intégrer le père et situer la mère à une place moins exclusive face à la maternité.

Quand en 2014, le conseil d'administration de l'AVVEJ a nommé l'établissement né de la fusion de deux foyers maternels, les MAPE, Maisons d'Accompagnement Parents, Enfants, le second pluriel signifiait cette rupture nécessaire. Il fallait se départir de l'étiquette unique de centre maternel : quand le centre n'est que maternel, le père est périphérique, il est temps que le centre devienne parental, et de changer les représentations des fonctions et de modèles éducatifs.

Simultanément, nous assistons à la démasculinisation progressive des professions de l'éducation spécialisée et de la petite enfance et pour ce qui concerne les foyers encore maternels, au constat de leur disparition presque totale.

Si nous avons recruté un homme en tant que chef de service en 2017, les MAPE ont enregistré la démission du dernier de ses éducateurs. Comptabiliser les métiers où les hommes subsistent est exercice facile dans un établissement aux 90 salariés : les bien-nommés hommes d'entretien (2/2), les surveillants de nuit (4/6), un cadre éducatif sur 5 et un directeur (qu'il faut considérer avec ses pairs de l'AVVEJ : 15 établissements dans l'association dirigés par 10 directrices et 5 directeurs ; proportion qui s'est inversée en quelques années, le plafond de verre relevé d'un étage) ; aucun éducateur spécialisé ou de jeunes enfants, aucun auxiliaire de puériculture, ni agent d'accompagnement petite enfance, pas d'infirmier, ni d'homme médecin, pas le moindre psychologue, pas d'assistant maternel...

Françoise Héritier posait cette question dans Masculin/Féminin II : « Comment concilier l'asymétrie biologique et la recherche de l'égalité si les usages sociaux et les façons de penser ne changent pas devant le phénomène de la maternité ? »

A l'échelle des MAPE et de structures comparables, la question peut se décliner : comment travailler sur la représentation des fonctions parentales plus égalitaires si les personnes exerçant les métiers en charge de cette mission sont presque exclusivement des femmes... quand celles qui en ont la charge incarnent malgré elles une répartition des tâches très genrée et les stéréotypes encore plus accentués que dans la sphère privée... quand l'institution comme instrument de politique sociale montre la direction inverse, incarne ce qu'il prétend contribuer à changer ?

D'un côté, le discours dominant sur la nécessité d'un rééquilibrage entre parents du travail d'éducation des enfants ; de l'autre, l'acceptation silencieuse du phénomène d'inégalité structurelle dans l'exercice des métiers de la petite enfance et du social, la mise en scène d'une conception familiale historiquement datée avec des fonctions respectives qui fleurent bon la tradition : maman se consacre aux enfants de la nation et rend service aux petites personnes, papa est occupé à d'autres travaux moins altruistes et plus adultes.

Alors que le discours dominant n'intègre pas cette réalité sociale, les nécessaires mesures pour favoriser l'investissement du père apparaissent illusoire : moins les femmes acceptent de supporter seules la charge éducative de leurs propres enfants et de sacrifier leur parcours personnel, plus elles sont en voie de détenir le monopole des professions de l'éducation. Les hommes dans un mouvement contraire ont déserté l'espace éducatif public tout en prenant conscience qu'ils doivent partager les charges d'éducation de leurs enfants et qu'ils peuvent même y prendre du plaisir.

Puisqu'il faut équilibrer la charge de travail domestique, établir l'égalité des rémunérations à travail égal et des accès aux postes de dirigeants, la démarche

sera vouée à l'échec si parallèlement on s'obstine à reproduire socialement les modèles éducatifs sur lesquels se fondent les inégalités homme/femme.

Il faudra donc imaginer et mettre en œuvre une politique éducative et culturelle d'incitation pour que les hommes retrouvent le désir de se former aux métiers éducatifs et à ceux de la petite enfance, pour qu'ils perçoivent que leur présence est nécessaire à cet endroit de l'espace social, et, ce qui n'est pas sans ironie – concevoir une politique de discrimination positive pour qu'ils accèdent à des métiers où ils sont si minoritaires que ceux qui s'y risquent font figure d'intrus.

Les deux textes présentés analysent deux des expériences de temps Parents Enfants ou Bébé menées par les équipes des MAPE, en l'occurrence dans une crèche et dans un service d'accompagnement individualisé ; d'autres sont mises en œuvre en particulier dans les internats, sur un mode formalisé ou non. Ces expériences illustrent le travail de prévention précoce tel qu'il peut se décliner dans les espaces d'accompagnement des enfants et des familles, par des actions mettant au travail ensemble des professionnels de formations différentes et aux missions complémentaires, psychologues et professionnels de la petite enfance, ou de l'éducation spécialisée.

Des Temps Parents-Enfants dans une crèche de foyer maternel.

Diarra CAMARA, Anne-Marie DAMO, Sylvie DAUMAIN, Betty DEHAENE, Fabienne FLOUCH -Espace Petite Enfance, Antony.

Le dispositif et ses objectifs

Le TPE est un dispositif d'accompagnement centré sur l'interaction parent-enfant et concerne plus particulièrement le lien d'attachement : comment interagissent la mère et son enfant ? Dans quelles mesures le parent peut-il se montrer suffisamment sécurisant pour soutenir son enfant à grandir sereinement ?

C'est un dispositif privilégié qui met l'enfant au cœur de l'accompagnement psycho-éducatif. Il centre notre intérêt sur l'enfant.

Il s'agit de l'observer à plusieurs (deux professionnels) dans son environnement, de façon prolongée (30 minutes) et continue dans une position *d'attention bienveillante et partagée* pendant un moment de jeu, de repas ou de soin. L'enfant est au cœur de cette séquence et en s'adressant directement à lui, nous considérons qu'il entend, qu'il comprend et qu'il est intéressé par ce qui se joue autour de lui

En étant attentif ensemble à l'enfant, à sa croissance psychique et physique pour mieux le connaître et le comprendre, le TPE favorise ainsi son développement et son épanouissement. Cela permet de construire une pensée commune et partagée sur l'enfant en sa présence grâce à la verbalisation, la mise en mots des situations vécues, et montrer au parent que l'enfant est en mesure de saisir ce qui lui est expliqué avec un vocabulaire simple.

Plus précisément, pour les parents, les TPE visent à accueillir les anxiétés, inquiétudes, angoisses parentales, les repérer, les identifier et les transformer. Ils offrent aux parents des possibilités identificatoires permettant d'intérioriser les fonctions d'observation et d'attention qui participent de la fonction contenante indispensable au bon développement de l'enfant. En voyant les professionnelles s'adresser à l'enfant dans ce

cadre-là, le jeune parent mesure combien son enfant est sensible à sa présence, peut observer ses capacités d'écoute et ses réactions. Il comprend qu'en parlant à un jeune enfant, il n' « a pas l'air bête, ce n'est pas ridicule et il n'y a pas de honte... »

Jeunes parents, parents adolescents, primipares... Il s'agit de favoriser le développement d'un «portage psychique» indispensable à la croissance de leur enfant et à la naissance de leur parentalité, par la constitution d'enveloppes parfois défaillantes voire absentes dans les familles que nous accueillons. Pour prévenir les répétitions traumatiques non élaborées et notamment les violences et les négligences, les TPE permettent de renforcer les compétences parentales suffisantes afin de protéger l'enfant en montrant qu'il est capable, dès son plus jeune âge, de percevoir les émotions, d'accéder à tout ce qui touche au langage infra verbal, c'est à dire émotionnel ou corporel.

Le TPE participe à l'instauration d'une continuité psychique ou « d'un sentiment de continuité d'existence » pour l'enfant, par l'intégration et l'intériorisation psychique des rythmes de vie (régularité temporelle du TPE).

L'observation se déroule à partir de ce qui se passe dans l'ici et maintenant de la rencontre entre l'enfant, la mère/le père, le professionnel de l'EPE et le psychologue. Il y est largement fait référence à la vie quotidienne de l'enfant à l'EPE et dans son lieu de vie. Il s'agit de nommer ce que l'on observe, les progrès, les difficultés, ce que l'on ressent, le plaisir, le malaise, l'anxiété, le confort, l'inconfort, etc., dans une empathie attentive et bienveillante.

Le cadre

Le TPE se déroule au sein de l'EPE dans un espace dédié mais non fermé, à l'écart des salles de vie et du groupe d'enfants. Sa durée est d'une demi-heure.

Sa fréquence doit être suffisamment régulière pour rester au plus près des mouvements d'évolution de l'enfant, dès ses premières semaines de vie, mais aussi comme un repérage et une prévention des distorsions éventuelles du lien d'attachement parents/enfants.

Il se déroule en 3 temps indissociables :

- Temps d'observation ;
- Prises de notes ;
- Reprise et échange en équipe.

Le TPE réunit autour de l'ENFANT :

- Sa mère ou/et son père
- Deux professionnels, dans des positions respectivement « participantes » et « observantes » :
 - la psychologue de l'EPE ;
 - le professionnel référent de l'EPE : Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture, Agent d'accompagnement petite enfance (selon les disponibilités, bien qu'il soit préférable pour que l'enfant et les parents repèrent ce moment que la personne présente soit toujours la même) ;
 - un stagiaire, avec accord des parents.

Le TPE peut concerner tous les enfants de l'EPE à tous les moments de leur vie au foyer maternel, et ce, le plus tôt possible.

Il s'adresse prioritairement aux enfants qui interrogent particulièrement l'équipe à propos de son développement et/ou sa relation à l'autre, soit que l'enfant traverse un moment difficile, soit que le parent ou le professionnel se questionne.

Le TPE est complémentaire et s'articule aux ateliers, aux consultations individuelles et/ou aux consultations parents/enfants menées par les autres psychologues ainsi qu'aux actions d'accompagnements éducatifs. Cela se fait dans un tissage de pensée continue et prolonge les « visites pré et post-natales » effectuées par l'infirmière et les auxiliaires de puériculture.

Bilan des temps parents enfants réalisés en 2017

Cinq familles sont venues participer aux TPE proposés : certaines avec une régularité hebdomadaire avant de reprendre une activité et d'autres avec davantage de résistance n'ont pu venir qu'une ou deux fois. Une séance a été réalisée avec un père et son enfant.

Les items travaillés lors des TPE :

- Travailler la séparation psychique mère/enfant et leur différenciation en mettant du tiers dans la relation, une relation qui est le plus souvent duelle, avec une certaine absence paternelle.
- Expliquer et montrer combien il est essentiel de parler à l'enfant pour le faire exister dans sa relation à l'autre et l'installer ainsi au plus tôt dans un environnement « langagier » fait de mots, de comptines, de chansons mais aussi d'histoires qui lui serviront de repères et d'outils pour évoluer au quotidien.
- Montrer au parent que l'enfant grandit et le soutenir pour qu'il pose des interdits sans hausser la voix ou exerce une pression physique (corporelle ?) sur l'enfant. La temporalité du développement de l'enfant sera prise en compte.
- Favoriser la mise en place du lien entre le parent et son nourrisson grâce à une observation bienveillante profitable pour l'enfant. Le parent pourra ainsi percevoir au mieux les besoins affectifs et relationnels de son enfant.
- Soutenir auprès du parent l'importance d'un rythme et d'une régularité dans la prise en charge de son enfant pour mettre en place des repères temporels et sécurisants.
- Permettre à une famille d'accepter si besoin une aide extérieure spécifique pour leur enfant de type CMPP.
- Aider un enfant à calmer son agitation, sa dispersion et apaiser son impatience par la contenance physique (le portage) et psychique (proposer des jeux adaptés).

Depuis septembre 2016, ce dispositif s'installe progressivement dans l'esprit des professionnels et au niveau institutionnel (échanges entre les services, évocation dans les réunions de synthèse). Les objectifs sont adaptés en fonction des problématiques pour chacune des familles.

Ces temps leur donnent la possibilité d'être reconnues dans leurs fonctions parentales et de s'identifier aux fonctions éducatives incarnées par les professionnelles, avec pour objectif commun le bien-être de l'enfant considéré ici, avec un peu plus d'exclusivité, comme un individu à part entière avec ses émotions, ses inquiétudes, ses plaisirs, ses besoins et qui s'inscrit dans une histoire qui lui est propre.

EPMAMBE, un groupe pour les bébés et leur maman

Anaïs BOISSIERE, Sophie FERREIRA, Charlotte SIMON

Nous avons mis en place au sein du SAI de Colombes qui accueille des familles en appartement, un groupe mère bébé dit EPMAMBE, ouvert aux mamans et bébés âgés de 0 à 18 mois, EPMAMBE ? Pour la consonance bien sûr et aussi Educateur Psychologue Maman Bébé.

L'idée de ce groupe était de développer un temps supplémentaire d'observation et d'accompagnement des dyades mère-bébé, pour contribuer à l'action de prévention précoce menée dans l'établissement ; mais également d'offrir un temps de plaisir, d'échanges et de création de lien entre les mères souvent très isolées en raison de leur histoire personnelle, mais aussi fragilisées souvent par l'arrivée du nouveau-né.

Depuis juillet 2017, nous accueillons 3 à 4 mamans et 3 à 5 bébés, entourés par des co-animateurs : une éducatrice EJE, une éducatrice spécialisée et une psychologue, à raison d'une séance d'une heure par mois.

Le groupe n'accueille pas les mêmes dyades chaque fois, certaines ont quitté les MAPE, d'autres jeunes femmes ont repris une activité professionnelle. Cependant nous constatons que les mères invitées répondent favorablement à cette invitation ; une des dyades a été particulièrement assidue, présente à toutes les séances.

Lors de ces temps, nous aménageons l'espace de manière à créer une contenance : les canapés adossés aux murs font le tour de la pièce, et au centre, nous installons plusieurs tapis de couleurs ainsi que des coussins.

Nous proposons aux mères de s'installer avec leurs bébés au sol, où nous prenons place également. Lors de la première séance, les mères se sont rassemblées et assises sur les canapés, posant les bébés sur les tapis auprès de nous. Nous étions physiquement « plus basses qu'elles ». Ce positionnement nous a semblé intéressant, car la différenciation entre nous et les jeunes femmes se marquait de façon physique. Les jeunes femmes étaient peu en interaction avec leurs enfants, semblant s'attendre à ce que nous jouions avec eux. Mais cela n'a pas duré, dès la seconde séance, une maman a initié l'échange avec son enfant, s'allongeant sur le tapis pour jouer avec lui, et créant ainsi le mouvement des autres jeunes femmes qui l'ont imitée.

Nous avons constaté la qualité des temps d'échange des mamans entre elles, des conseils mutuels, du soutien bienveillant et réciproque. Dès la première séance, certaines ont rapporté leur expérience et leurs difficultés personnelles. Quelques jeunes femmes parlaient avec aisance des « débuts » difficiles, d'autres étaient dans une écoute active, saisissant les conseils, sans oser participer aux échanges. Nous étions d'emblée surprises de l'accordage des bébés qui demandaient le biberon ou s'endormaient aux mêmes moments. Ils étaient dans l'échange avec les animateurs et les mamans mais également entre eux.

Après le départ des dyades, nous effectuons un temps de post groupe où nous notons nos observations, les ressentis que nous avons pu avoir pendant la séance.

Nous prenons le temps de nommer chacune des séances. Les titres illustrent le plaisir partagé par les dyades et les animateurs et le climat de tranquillité qui y règne : « rencontre », « sérénité », « interactions des bébés », « sourires », « un joue, l'autre dort »...

La parole circule librement entre les participants et chacun semble y trouver sa place. Peut-être sommes-nous en pleine idéalisation groupale, mais nos observations lors de ces premières séances ont permis de déterminer le maître mot de ces temps : bienveillance.